

*L'Adresse—M. O'Connell*

période que Ron Southern appelle «la grande phase d'innovation» de la compagnie. Northern Telecom a ouvert de nouveaux horizons dans le monde dans le domaine des télécommunications et de l'innovation industrielle grâce à la recherche et au développement faits au Canada jusqu'à ce que des poursuites intentées aux États-Unis l'aient forcée à se séparer de sa succursale américaine et à sombrer ou survivre au Canada.

Massey Ferguson est la première compagnie du monde dans son domaine car elle a adopté des conceptions nouvelles de fabrication pour ses moissonneuses combinées. Les aciéries canadiennes ont dominé l'Amérique du nord grâce aux recherches au développement et à la technique née chez nous. Dominion Road Machinery de Goderich, société canadienne, est la première compagnie au monde de niveleuses de routes et sa suprématie est due à son développement, à sa conception et à sa fabrication, à ses innovations et à sa spécialisation exclusive. Elles ne réussissent pas toutes aussi bien. Les succursales de quelques multinationales installées depuis peu au Canada marchent bien, mais ce n'est pas le cas pour la plupart d'entre elles parce qu'elles comptent sur la technologie de leur société-mère. Cela diminue la capacité du Canada.

Le témoignage est probant. Ce qu'il faut pour réussir, c'est le volume, des marchés d'exportation et, par-dessus tout, un marché intérieur important sur lequel on puisse compter, mais ce sont les innovations connexes dans les domaines de la recherche, du développement et de l'exploitation qui, de nos jours, sont essentielles à la réussite industrielle globale. La grande faiblesse de la majeure partie de l'industrie manufacturière canadienne, c'est son inaptitude à innover. Les filiales des maisons mères étrangères sont inutiles sur le plan des innovations. Les plus évoluées de ces filiales font piètre figure à cet égard. Voilà pourquoi notre stratégie doit viser à favoriser des multinationales d'origine canadienne, de façon à créer un cadre favorable à la recherche, au développement et aux innovations. Autrement, tous les encouragements donnés à la recherche et au développement resteront sans effet.

Favoriser les multinationales signifie en fait encourager les compagnies canadiennes à établir leurs propres usines de montage, de transformation et de fabrication dans des zones commerciales étrangères, et favoriser les accords de participation avec les sociétés autochtones de ces zones, tout en conservant les services chargés de la recherche, du développement et des innovations au Canada. Ces filiales étrangères d'entreprises canadiennes seraient une source de profits considérables pour notre marché intérieur, qu'il s'agisse par exemple de pièces expédiées aux filiales étrangères, de possibilités d'emplois accrues au siège social, d'embauche de gestionnaires émérites et, dans les domaines de la recherche, du développement et des innovations. L'activité des multinationales favorise la spécialisation et, en fait, oblige à innover de manière à maintenir sa position sur le marché intérieur et à accentuer sa pénétration sur les marchés étrangers.

On devrait donner de nouvelles lignes de conduite à l'Agence d'examen de l'investissement étranger afin que ses décisions s'alignent sur la politique industrielle dont l'objectif consiste à favoriser l'établissement d'entreprises à propriété et à contrôle canadiens dans des secteurs choisis qui soient en mesure de prendre de l'importance, de se spécialiser et d'innover.

[M. O'Connell.]

Un élément clé de la stratégie industrielle réside dans l'adoption de politiques favorisant une transformation accrue dans la mesure où le permet le marché et même davantage pendant des périodes de transition lorsqu'on poursuit des objectifs stratégiques. C'est ainsi que s'agrandit le champ de la fabrication et de l'exportation de produits de transformation des métaux. La transformation de l'amiante est devenue l'un des principaux objectifs de la politique industrielle du Québec. La transformation des produits alimentaires et d'autres produits agricoles constitue l'une de ces objectifs dans l'Ouest du Canada, tout comme la transformation plus poussée des produits pétrochimiques, de l'uranium, de l'huile lourde et des produits forestiers. Dans la région de l'Atlantique, la transformation du poisson, des produits agricoles et des produits forestiers est au centre des objectifs poursuivis, tout comme le développement des nouvelles industries maritimes afin de profiter de l'extension de la limite des eaux territoriales, portée à 200 milles.

Les tarifs douaniers des États-Unis, du Japon et des pays européens constituent des entraves importantes à l'industrie de transformation, du fait qu'ils augmentent en fonction du stade de transformation des produits. Il importe cependant de fixer un objectif précis en matière de transformation et d'adapter nos initiatives commerciales, nos politiques de transport des marchandises, nos politiques de développement régional, les débouchés sur le marché national et nos autres politiques en fonction de cet objectif.

Dans le cadre de cette stratégie, il faudrait aussi demander au Parlement d'adopter une loi spéciale sur les petites entreprises, afin de mettre au point une politique répondant aux besoins des petites entreprises. Cette loi regrouperait les programmes existants et établirait un ensemble de politiques cohérentes touchant aussi bien la formation de la main-d'œuvre et des cadres que les regroupements de petites entreprises, la mise sur pied de nouvelles affaires, une part équitable d'achats chez les petites entreprises indépendantes grâce à des programmes de mise de côté, et l'accès au financement. Le secteur qui nous intéresse ici est composé d'entreprises de petite et de moyenne importance, mais toujours indépendantes, qui comptent une seule usine. C'est un secteur qui emploie généralement plus de main-d'œuvre que de capitaux ou d'énergie. Souvent, il répond à des besoins locaux ou dessert des marchés régionaux. Ces entreprises, appartenant à des particuliers et exploitées par eux, dominent rarement dans leur domaine. Bon nombre d'entre elles servent surtout de sous-entrepreneurs à de grosses compagnies. Elles représentent 95 p. 100 environ de toutes les entreprises canadiennes et fournissent, estime-t-on, plus de la moitié de tous les emplois au Canada. Leur productivité, leur compétitivité en matière de prix de revient et leur capacité d'innover jouent un rôle important dans les échanges et le remplacement des importations.

Leur expansion est un objectif valable d'une bonne politique sociale et collective, ainsi que d'une saine politique de développement régional, sans compter qu'elles contrebalancent la concentration industrielle nécessaire dans d'autres secteurs. De même, leur saine croissance est une condition essentielle d'une politique industrielle qui encourage en outre les compagnies plus importantes, plus spécialisées et plus concurrentielles. Les deux se complètent. Le secteur de la petite entreprise, qui